

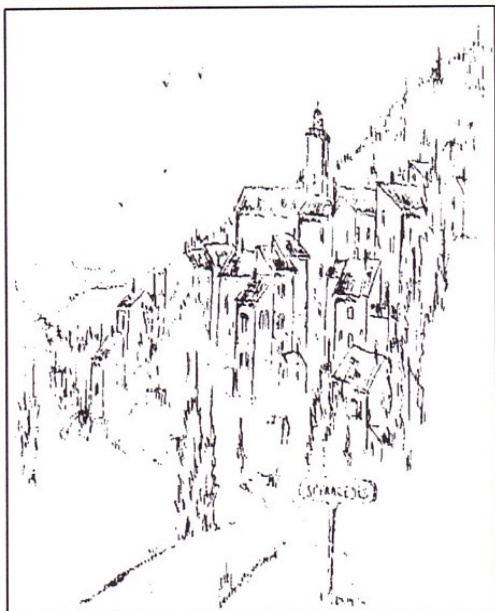
ASSOCIATION SPÉRACÈDES DEMAIN

Bulletin non municipal N° 27

JANVIER 2018

ÉDITORIAL

DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE ?



L'ampleur des catastrophes naturelles qui ont marqué ces mois derniers oblige le monde à se poser la question : « L'ampleur est-elle "naturelle" ou provoquée par l'inconscience de l'homme ? »

Malgré quelques voix, de plus en plus isolées, qui s'y opposent, les scientifiques semblent privilégier la thèse que l'influence humaine a joué, et joue, un rôle important dans l'intensité et la multiplication de ces événements.

Que le climat se modifie n'a rien d'anormal, l'histoire de notre planète est là pour permettre de l'affirmer, mais c'est la vitesse avec laquelle cette modification se produit qui inquiète. Elle est d'autant plus inquiétante qu'elle va à l'encontre des prévisions habituellement admises, à savoir que nous serions engagés dans un processus devant nous mener, dans plusieurs milliers d'années, vers une période glaciaire. Or, c'est le réchauffement qui est montré du doigt.

Le recul des glaciers, la fonte de la banquise en sont des témoignages qui ne peuvent être réfutés. La sécheresse anormale de certaines régions, notamment la nôtre cet été, a de quoi nous alarmer. Mais à quoi est dû un tel réchauffement ? La quantité des émissions de gaz à effet de serre est mise en cause. Voilà un domaine où l'homme est directement impliqué,

donc un domaine où il peut agir. La nécessité de stopper la surconsommation d'énergies fossiles, grande productrice de dioxyde de carbone (gaz carbonique), qui est un gaz à effet de serre, s'impose. Cette surconsommation n'est pas le

fait que de certaines usines, car la consommation de l'ensemble des "particuliers" est plus importante.

Nous avons pris l'habitude de dépenser sans compter l'énergie, en prenant la voiture pour parcourir de très petites distances, parfois en éclairant la nuit plus que de raison. Les pouvoirs publics, en ne développant pas les transports en commun, en laissant l'intensité maximum de l'éclairage public toute la nuit, alors que les rues sont désertes, ont leur part de responsabilité. Il est prouvé depuis longtemps, mais admis seulement depuis peu, que cet éclairage nocturne a des effets catastrophiques sur la faune.

Il est sûr que seuls, nous avons l'impression d'être inefficaces mais **si**, comme le colibri de Pierre Rabhi, **chacun faisait sa part** ? Alors...

L'équipe de "Spéracèdes demain" vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2018.

Pour l'équipe, le Président : Roger Navetti.

SOMMAIRE

Éditorial.....	1
Contact.....	1
Conseils municipaux.....	2
L'ancien moulin.....	2
CAPG.....	3
Amicale Bouliste.....	3
Un parfumeur discret.....	4
Un jardin sans pesticides.....	4
Café Philo.....	5
PLU.....	5
L'Aïgo Vivo.....	5
Spéracèdes : un problème de communication.....	6
Bonne retraite Gérard.....	6
Nos peines.....	6
A propos du bulletin municipal.....	7
Spéracèdes de nuit.....	7
"Spéracèdes Demain".....	7
Bonne retraite Corinne.....	7
Finance solidaire.....	8
Présentation de PEP2A.....	8

CONTACTS

Si vous avez des idées, des observations, des propositions, vous pouvez les envoyer aux adresses suivantes :
Association Spéracèdes Demain Courriel : roger.navetti@free.fr Tél. 04 93 60 51 80
3, traverse de Rome vivianecusa@wanadoo.fr 04 93 60 58 08
06530 SPERACEDES campagne.du.virat@wanadoo.fr 06 19 18 22 08

Consultez notre site : <http://speracedesdemain.fr>

CONSEILS MUNICIPAUX



- Le croisement CD 13-Bd du Docteur Sauvy a été sécurisé. Les travaux ont été réalisés et payés par le Conseil Départemental
- Une étude de faisabilité portant sur un projet d'extension de la cuisine centrale de l'école Mistral de Peymeinade aux communes de Saint-Cézaire, Le Tignet, Cabris, Spéracèdes et la CAPG a été votée à l'unanimité. Ce projet devra répondre à un besoin de rationaliser, d'optimiser le fonctionnement de la restauration collective, de s'articuler autour de la volonté de développer des circuits courts et d'améliorer la qualité des repas.
- Lorsque vous lirez ces lignes, les travaux pour la réfection du parvis de la salle des fêtes devraient être commencés et peut-être même terminés. Le but : qu'il puisse être utilisé comme scène de théâtre. C'est une première étape dans la rénovation de ce site.
- L'élaboration d'un règlement local de publicité et l'élaboration d'un plan de jalonnement de signalisation d'information locale par commune est à l'étude. Ils concernent les communes de Peymeinade, Le Tignet, Cabris, Saint-Cézaire-sur-Siagne, Saint-Vallier-de-Thiery et Spéracèdes. Ils seront en adéquation avec les recommandations du PNR. Claude Martin, représentante de la commune au PNR, doit être conviée aux réunions préparatoires.
- A plusieurs reprises, les problèmes soulevés par la salle multi activités ont été débattus, notre position n'a pas varié. Les critiques, émises sur notre bulletin N°25 et dans la rubrique qui nous est réservée sur le dernier bulletin municipal, sont toujours d'actualité.
- Le PLU arrive à sa phase finale : l'enquête publique. (Elle devrait s'ouvrir au premier semestre 2018 : voir l'article ci-après.)
- Un promoteur étudie un projet de création de commerces sur le terrain "Daver", derrière la salle des fêtes.

L'ANCIEN MOULIN



Depuis plusieurs années, sur la façade de l'ancien moulin "Doussan", un panneau annonçait sa transformation en un petit immeuble, mais quand, en cette fin de juillet, la pelleteuse a attaqué le toit, quand les murs sont devenus des amas de pierres, une grande peine s'empara des anciennes et des anciens de Spéracèdes: une page de l'histoire du village se tournait. La sortie à la lumière des meules et des mécanismes qui les actionnaient, fit remonter en mémoire la vie qui entourait ce moulin pendant la récolte des olives. Les charrettes d'abord, plus tard les camionnettes et fourgons, encombraient la rue pour apporter les petits fruits noirs qui allaient devenir, par la magie du "moulinier", cette huile à la belle couleur jaune et au goût si particulier que donne la caillette. Dans le moulin, c'était l'effervescence : bruit des meules triturant les olives, discussions des clients qui attendaient que coule le fruit de leurs efforts. Le moulin était un lieu de rencontre où se comparaient les récoltes, les rendements d'une parcelle à une autre, d'un quartier au quartier voisin. Chacun était fébrile en attendant le verdict des meules, chacun avait une réputation à tenir, les yeux brillaient de satisfaction, d'impatience : on allait enfin avoir la récompense d'une année de travail. Les tranches de pain, aillées, grillées à la chaudière alimentée par les grignons, attendaient les premières gouttes d'huile ; la dégustation de la "croûte", comme on disait au village, pouvait commencer ; alors, là, le bonheur se lisait sur les visages. Il ne faut pas oublier, non plus, le parfum ambiant, si particulier, si caractéristique, si agréable.

De mémoire de Spéracèdois, les mouliniers, de ce moulin, ont été des membres de la famille Doussan, puis à partir de 1960, Aimé Baussy et sa femme Charlotte. Le moulin a cessé de fonctionner, le bâtiment était devenu une ruine dangereuse : triste fin...

RN



**Pays
de
Grasse**
communauté
d'agglomération

- Après une expérience concluante d'un an de mutualisation du service des systèmes d'information (entendre : informatique) entre la CAPG et Peymeinade, il a été décidé la création, au 1er décembre 2017, d'un service commun mutualisé des systèmes d'information, au service des communes membres de la CAPG. Les communes qui le souhaitent pourront partager ce service. Les communes de Peymeinade, de la Roquette-sur-Siagne et Spéracèdes ont manifesté leur volonté d'étudier les possibilités et conditions de partage des missions des systèmes d'information.

Le principe nous paraît intéressant, mais alors que le Maire s'est engagé (nous l'avons appris lors d'une séance du Conseil Communautaire) sur ce projet, aucune communication n'a été faite en Conseil Municipal !

- Des réunions publiques sur le Plan de Déplacement Urbain (PDU) ont été organisées par la commission "Transports" de la CAPG, dans notre voisinage, à Peymeinade, au Tignet... Il était question, entre autres, des services de bus par SILLAGE, des déplacements en "site propre", des pistes cyclables... Il est regrettable que ces réunions, pourtant annoncées, n'aient pas recueilli plus de participants, alors que l'on entend des personnes se plaindre des horaires des bus !...

Nous sommes intervenus, comme nous l'avons déjà fait en commission des transports, sur deux points : l'urgence de mettre à l'étude un transport en commun en site propre entre Le Tignet et Grasse et le problème que posent les camions de fort tonnage qui traversent Spéracèdes et Le Tignet-Village pour se rendre aux zones d'activités de Saint-Cézaire.

- Les finances de la CAPG ne sont pas florissantes. Comme toutes les collectivités locales, elle souffre de la baisse des dotations de l'État, mais surtout elle paie "l'héritage" des finances de la CAPAP (Communauté d'Agglomération Pôle Azur Provence) et de la CCMA (Communauté de Communes des Monts d'Azur). Pour la première, il s'agit d'une gestion "hasardeuse", "aventureuse", entre autres les emprunts dits toxiques, pour l'autre des dossiers "montés" en tenant compte de subventions non obtenues. Par "solidarité", nous "payons" nous aussi... Seule la CCTS (Communauté de Communes des Terres de Siagne), la communauté dont nous faisons partie, n'a pas apporté de finances négatives dans "la corbeille de mariée". **Mariage forcé**, ne l'oublions jamais. Si, ne voulant pas jouer la politique du pire, nous nous efforçons, dans les commissions dont nous faisons partie, d'apporter notre "pierre" pour que la CAPG fonctionne du mieux possible, il faut se souvenir que nous avons été contre cette fusion des 3 communautés, et ce, dès le début. Il faut également se souvenir que le Conseil Municipal de la précédente mandature, à la question : "Acceptez-vous le projet de la CAPG ?", s'était divisé en 2 parties égales une première fois le 4 mars 2013, pour rejeter cette proposition par une seule voix d'écart au Conseil suivant, le 19 mars 2013.

Les arguments, que nous avons toujours mis en avant pour rejeter cette fusion, se vérifient, malheureusement, inexorablement.

AMICALE BOULISTE SPÉRACÈDOISE



Avec septembre s'est terminée, pour 2017, l'activité officielle de l'Amicale Bouliste. La formule des concours proposés le jeudi soir a été reconduite. Elle rencontre toujours autant de succès, on peut même dire que la fréquentation a été nettement supérieure à celle de 2016. Elle se situe parmi les plus importantes que l'Amicale ait connues. 17 soirées, 2125 joueurs, soit une moyenne de 125 joueurs par soirée ! Toujours la même ambiance : l'Amicale porte bien son nom.

Très présente dans la vie du village, elle a assuré l'organisation, la tenue et la recherche des "sponsors" pour les 4 concours de la fête de La Croix. Merci, à la boulangerie Dutto, au Café de l'Union, aux entreprises de plomberie Philippe Alcaraz et de maçonnerie Gilles

Cassini, à l'agence "Icard-Laidboeuf" des assurances Axa, à Promocash et au Moulin Baussy, sans lesquels il aurait été impossible d'organiser ces rencontres boulistes, animations incontournables des fêtes de villages en Provence. Si on ajoute 2 concours "fédéraux", on peut se rendre compte de l'activité de l'équipe du Président Alcaraz durant toute la saison. Merci à tous.

JEAN-CLAUDE ELLENA : UN PARFUMEUR DISCRET



Qui peut imaginer, quand on croise Jean-Claude Elléna, que l'on a devant soi une personne mondialement connue dans le milieu de la parfumerie ? Il a la modestie et la discrétion des "Grands", de ceux qui n'ont pas besoin de "faire du bruit" pour exister.

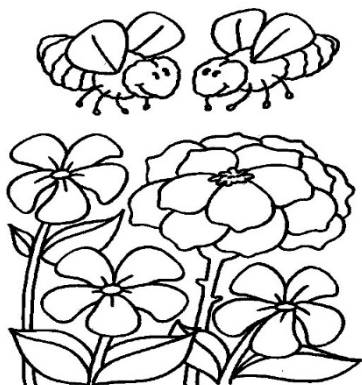
Jean-Claude, dont la grand-mère piémontaise ramassait la fleur (le jasmin) pour les parfumeries de la région, est né à Grasse ; Spéracèdois, il l'est depuis de nombreuses années ... Une grande partie des membres de sa famille travaillait dans le monde des parfums. C'est comme laborantin qu'il est entré dans la profession. Petit à petit, sans connaissances théoriques, sur "le tas", faisant son apprentissage dans tous les services de la "maison" Chiris, il a gravi les échelons pour atteindre le sommet de la "grande échelle".

Bien qu'il se réfère aux paroles de Jean Giono « Rien ne se fait par inspiration. Tout se fait par le travail... », sa modestie doit-elle en souffrir, il paraît incontournable que sans une forte dose de talent, même avec tout le travail qu'il

a fourni, il n'aurait pas atteint le monde de l'excellence qui est le sien. On ne collabore pas avec Yves Saint-Laurent, Cartier, Frédéric Malle, l'Artisan Parfumeur... on n'est pas "Parfumeur Maison" chez Hermès sans talent, sans grand talent. A son niveau, un Parfumeur est un artiste. Artiste, il l'est aussi dans la peinture, n'hésitant pas à mettre sur la toile les paysages qui le fascinent. Une autre corde à son arc : l'écriture. Les livres publiés ont tous un rapport étroit avec le monde de la parfumerie, son monde. La lecture du dernier paru, "L'écrivain d'odeurs", dévoile, entre autres, au lecteur les liens étroits, et insoupçonnés pour le profane, qu'il peut y avoir entre un créateur de parfums et un grand chef étoilé...

RN

MON JARDIN SANS PESTICIDES



Depuis le 1^{er} Janvier 2017, l'usage des pesticides chimiques (herbicides, insecticides, fongicides) est interdit : à l'Etat, aux Collectivités Locales et aux établissements publics pour l'entretien des forêts, parcs, terrains de sport, jardins, promenades, cimetières, pieds des arbres, voiries et trottoirs.

De même, ces produits ne sont plus disponibles en libre-service pour les particuliers, ils ne leur sont délivrés qu'après un conseil personnalisé donné par un vendeur certifié. A compter du 1^{er} Janvier 2019, la vente et l'usage des pesticides seront interdits aux particuliers. Les produits de bio contrôle et produits utilisables en agriculture biologique ne sont pas concernés par ces mesures.

Des solutions existent :

- Privilégier l'utilisation de certaines espèces végétales régulatrices.
- Diversifier les plantations pour garantir un riche écosystème.
- Choisir des plantes vivaces qui assurent un fleurissement continu et des massifs assurant de véritables refuges aux nombreuses espèces d'insectes où prédateurs et proies s'autorégulent.
- Aménager des espaces permettant l'intégration et le développement d'une végétation spontanée et d'une nature maîtrisée.
- Utiliser des préparations biologiques pour l'entretien et la protection des massifs et des espaces verts.
- Employer des outils thermiques ou mécaniques pour l'entretien de vos allées et terrasses.
- Empêcher l'eau de s'évaporer et la repousse d'herbes indésirables en utilisant des paillages biodégradables.

L'objectif est d'apprendre à cultiver son jardin autrement, certaines plantes et légumes émettent des répulsifs, piègent les insectes ou, au contraire, les attirent, les détournant des autres cultures. C'est aussi utiliser le bon produit et le bon outil au bon moment, privilégier des méthodes non chimiques en combinant des techniques de gestion biologique et physique.

Les produits chimiques non utilisables sont des déchets dangereux. Il est interdit de les mélanger aux ordures ménagères classiques ou aux bacs de tri sélectif, tout comme les brûler, enterrer ou jeter dans la nature. Amenez-les à votre déchetterie habituelle qui vous indiquera où les déposer.

Pour plus d'informations, retrouvez tous les éléments de cet article sur le Web :

https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/10-_Guide_zero_pesticides.pdf

DD

CAFÉ PHILO



Le Café Philo de Spéracèdes existe depuis 2001. D'abord à "La Soleillade", il a continué ses soirées au "Café de l'Union" pour, actuellement, être hébergé à la mairie du village, à la salle des mariages.

Colin Cusack en a été l'instigateur et l'animateur pendant de nombreuses années. René Pons a pris ensuite le relais avec chaleur et simplicité, en faisant un travail remarquable. Après sa disparition, en 2013, le Café-Philo a eu sa traversée du désert jusqu'en 2015 où, Philippe Pophillat, professeur agrégé de philosophie, a bien voulu reprendre le flambeau.

Depuis, c'est à la moyenne d'une séance par mois et demi que se retrouve un public très hétérogène. Hétérogène géographiquement car regroupant des personnes du village, des villes et villages environnants et même, certains, n'hésitant pas à franchir la barrière du département, viennent du Var. Hétérogènes intellectuellement, nous trouvons des férus de philosophie et des amateurs plus ou moins éclairés, mais qui aiment participer aux discussions, apportant leur vécu.

Face à une assemblée aussi hétérogène, il n'est pas aisé d'intéresser tous les participants et à mener les débats avec une grande ouverture d'esprit : c'est le tour de force que réussit Philippe Pophillat à toutes les séances. Il faut une bonne dose de pédagogie pour atteindre ce but : Philippe la possède.

En le remerciant, nous vous invitons à venir profiter de ces soirées fort enrichissantes.

RN

PLAN LOCAL D'URBANISME

PLU



Le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Spéracèdes arrive à ses dernières étapes. Avant son adoption définitive, **nous vous engageons à participer à l'enquête publique qui se tiendra en mairie.**

Vérifiez, sur le projet, dans quelle zone se situe votre propriété et étudiez attentivement la réglementation de cette zone.

Si la zone dans laquelle est classée votre propriété amène des remarques de votre part, n'hésitez pas à les cocher sur le registre mis à votre disposition, en même temps que les arguments qui vous conduisent à la demande de modification.

Une "non remarque" équivaut à une approbation du projet.

AÏGO VIVO



L'Aïgo Vivo, tranquillement, sans bruit, poursuit son petit bonhomme de chemin. Cette année encore, le groupe a été très demandé pour animer les fêtes de village, les mariages, chanter la messe en provençal. Quel réconfort de voir que le folklore continue à "faire recette". Il y a cependant une certaine inquiétude pour son avenir : très peu de jeunes sont attirés, dans notre région, pour perpétuer cette belle tradition. Ce fut un des sujets abordés lors de l'assemblée générale de l'association. Une démarche va être entreprise auprès des enseignants de l'école du village pour essayer de sensibiliser les enfants au folklore provençal. Spéracèdes a la chance de comprendre, parmi ses associations, l'Aïgo Vivo dont la renommée, en la matière, s'étend au-delà des frontières du département : il serait regrettable que, petit à petit, le groupe s'éteigne, faute de relève. Pour l'heure, il est encore très actif : il est allé se produire dans l'Est de la France pour animer des marchés de Noël !

Le nouveau bureau, où seuls les départs ont été remplacés, est composé de : Présidente, Jocelyne Hammerer, Vice-Présidente, Suzanne Théus, Vice-Président, Camille Sinicropi, Trésorière, Claire Athenon, Trésorier-Adjoint, Gérard Grosso, Secrétaire, Éliane Rami, Secrétaire-Adjoint, Paul Hécamp.

SPÉRACÈDES : UN PROBLÈME DE COMMUNICATION



Les Spéracèdoises et les Spéracèdois qui s'intéressent au village peuvent remarquer qu'il traverse une "zone de turbulence" : plainte d'une association contre le Maire, plainte du Maire pour propos diffamatoires... N'étant pas impliqués dans ce processus, essayons d'analyser les raisons de cette situation. Le manque de communication semble en être la cause principale. Il n'est pas nouveau, que sur ce point, la commune n'excelle pas. Chaque fois qu'un projet est proposé, il y a inéluctablement, et c'est normal, des personnes qui se posent des questions. Parfois elles n'osent pas pousser la porte du bureau du Maire pour avoir des réponses, alors elles imaginent... Mais comme dit Pascal : « L'imagination est une puissance trompeuse ». Il arrive qu'elles se laissent aller à croire, puis à colporter, des interprétations pas toujours vérifiées. Sachant que ce scénario est classique, pourquoi les autorités municipales ne les anticipent-elles pas en organisant des réunions publiques d'information ? On nous répond qu'elles seraient peu suivies : nous nous inscrivons en faux contre cette affirmation. Le vendredi 9 octobre 2015, sous l'impulsion de la commission des travaux, ont été organisés les "Rendez-vous de Spéracèdes" (Ils n'ont eu malheureusement aucune suite !). Bien préparés, bien annoncés (un "flyer" placé dans chaque boîte aux lettres), ils connurent un grand succès : la salle des fêtes était remplie. Des décisions annoncées, expliquées, argumentées, qui auraient pu poser problème, ont été bien comprises par les habitants. Il n'y a pas eu de place pour les interprétations "fantaisistes" car les problèmes ont été développés devant les nombreux présents, avec possibilité de dialogue. Pourquoi ne pas pérenniser cette expérience ? Il est vrai que cela demande une bonne préparation, donc beaucoup de travail : mais cela n'en vaut-il pas la peine ?...

RN

BONNE RETRAITE GÉRARD



Il est des personnes auxquelles on pense dès qu'on évoque un lieu, Gérard Grosso fait partie de cette catégorie. Par sa connaissance du village, de ses différents réseaux (eau, gaz, électricité...), de l'historique des travaux effectués dans la commune, le chef des services techniques de Spéracèdes reste une personne incontournable. Ce Spéracèdois d'adoption, (il est natif du Vaucluse, de l'Isle-sur-la-Sorgue plus précisément), en prenant pour épouse Ginette Lans, est entré dans une vieille famille locale. Le père de Ginette, Justin Lans, a été Maire de Spéracèdes de 1945 à 1947, puis de 1959 à 1965. Voilà 41 ans que Gérard est employé municipal. En débutant, c'est avec Joseph Molina qu'il faisait équipe ; Joseph parti à la retraite, c'est avec son frère Alain qu'il sillonnait les routes et les chemins au volant du camion municipal. Certains s'étonnaient de ne pas le voir en

permanence s'adonner à des tâches de voirie : Gérard est polyvalent ! Il peut intervenir en maçonnerie, électricité, plomberie, peinture et, ce qui est moins courant, en ferronnerie. Aussi, lorsqu'il n'était pas sur les routes, c'est qu'il était à l'école, ou à un local municipal, pour quelque dépannage, à moins que, dans son atelier, il adaptait une pièce à partir de matériaux de récupération ! C'est une facette de son personnage que peu de personnes connaissent : il a toujours essayé de trouver la solution la moins coûteuse pour la commune. Au bout de 41 ans, quelles économies pour le village !

Il est un autre point qu'il est bon de saluer : il était disponible même en dehors de ses horaires officiels ! Combien de fois, en soirée, ou en week-end, a-t-il été appelé pour un dépannage ? Il a toujours répondu présent, avec le sourire. Il était loin de la caricature du fonctionnaire trop souvent répandue.

Spéracèdes Demain, en lui souhaitant une bonne retraite, le remercie pour tout ce qu'il a apporté au village.

NOS PEINES

Nous ont quittés, depuis notre dernier bulletin

Max Gallo, écrivain, académicien, homme politique.

Thérèse Autran, ancienne épicière du village, figure de Spéracèdes, connue pour sa gentillesse et sa discrétion.

Jean Pralon, père de notre garde Jean-Luc qui a remplacé Philippe Révillon.

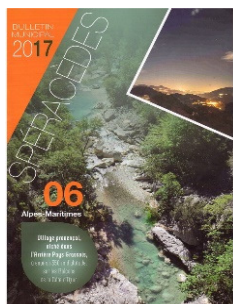
Ginette Roustan, une ancienne de Spéracèdes.

Paulette Robelin, une habitante de la commune.

Angèle Bagnoli, une ancienne de Spéracèdes.

A toutes leurs familles et à tous leurs proches, l'équipe de "Spéracèdes Demain" adresse ses plus sincères condoléances.

A PROPOS DU BULLETIN MUNICIPAL



Le bulletin municipal est "sorti" en novembre. Il est regrettable qu'il ne soit pas déposé dans toutes les boîtes aux lettres. On le trouve en mairie et dans les commerces du village. Comment les habitants sont-ils avertis de sa parution ?... Quand on vous dit que dans cette commune il y a un problème de communication...

Nous avons été choqués en lisant la rubrique "Etat civil". Une ancienne du village, une ancienne qui a marqué le village, et qui vient de nous quitter, a été oubliée ! Il s'agit de Thérèse Autran à laquelle nous avons rendu hommage lors de son départ. Elle méritait mieux d'un village qu'elle a animé avec son mari "Pierrot", de nombreuses années durant, au comptoir d'une des 2 épicerie de Spéracèdes.

RN

SPÉRACÈDES DE NUIT



A l'entrée du village, lorsque vous arrivez de Grasse par la RD13, sur la façade d'un garage au niveau du rail de sécurité, il est prévu d'exposer une photo. Il s'agit, vous la reconnaîtrez certainement, d'une vue de Spéracèdes de nuit prise en juillet. **Cette photo a été offerte par le PNR** pour marquer la distinction nationale qu'a obtenue la commune au concours "Villes et Villages étoilés". Récompense que de nombreux villages nous envient.

« SPÉRACÈDES DEMAIN ? »



Le titre de notre association existant depuis 1995 est déjà un programme en soi. En effet, nous sommes au début de l'année 2018 : nous connaissons l'histoire de la commune depuis 1911, mais qu'en sera-t-il en 2030 ou 2050 ? La région PACA et en particulier les Alpes Maritimes ont des perspectives qui posent beaucoup de questions. Les S.Co.T (Schéma de Cohérence Territoriale) et P.L.U. nous le rappellent fréquemment : comment allons-nous « continuer » à organiser les permis de construire et les réserves naturelles ? Quels seront les poumons verts proches où nos enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants pourront aller se promener autour du village ? Les palissades et grillages gagnent de plus en plus les bords des routes. Quel est

le nombre de sentiers ou de passages sur la commune de Spéracèdes ? Quand je suis arrivé à Spéracèdes le 6 Juin 1954, nous, enfants, pouvions aller nous promener dans n'importe quelle direction, que ce soit vers les Gros Baous, le Castélaras, les Guichards, les Jaïsous, les Jacourets, la Prouveresse, le Grand Jardin ou Cabris ! Tous les vallons étaient abordables : le Rigaou, la Cadetière, la Navette, la Ressance ou le vallon de Manon, sans parler de la "draille" au-dessus du Suquet qui nous menait presque directement aux Gros Baous.

Il faut féliciter la Mairie de l'obtention des « Quatre étoiles » pour la vie nocturne de notre village : les promenades par les belles soirées d'été à partir de minuit ont pris une nouvelle envergure pour les amateurs de la Voie lactée ou des configurations particulières des étoiles et des planètes. Dans le P.L.U à venir (la dernière étape devrait se dérouler en ce début d'année), il est peu prévu de zones agricoles, mais qu'en est-il de quelques zones vertes pour l'avenir où nous pourrions nous promener ? Quelles seront les réserves foncières afin de programmer un avenir digne de notre village ? Où en seront la nature et la verdure pour Spéracèdes demain ?

CC

BONNE RETRAITE CORINNE

Corinne Félix, notre bibliothécaire, part à la retraite. Elle fut aussi impliquée à l'aide à l'informatique à l'école.

La bibliothèque ferme : une page se tourne...

Spéracèdes Demain lui souhaite une longue et belle retraite.



LA FINANCE SOLIDAIRE



Il est indispensable pour la santé de l'économie que les ménages investissent leur épargne dans des projets porteurs d'avenir et d'emploi et non que cette épargne serve à la spéculation au détriment des entreprises ou des états.

La finance solidaire s'inscrit en opposition totale aux pratiques du système bancaire international. Finansol, le label de la finance solidaire, la définit ainsi : « face à un système financier traditionnel dans lequel l'épargne des citoyens est trop souvent investie de manière opaque dans des projets dont le seul objectif est la rentabilité maximale, la finance solidaire affirme sa différence en replaçant l'Homme au cœur du mécanisme. L'argent n'est plus considéré comme une fin en soi mais bien comme un outil au service de projets citoyens ».

Une entreprise ou une association à forte utilité sociale et ou environnementale peut bénéficier de financement solidaire ; si sa demande est éligible à ce type de financement, elle bénéficiera en plus du soutien financier, d'un accompagnement dans la mise en place et le développement de son projet.

En 2010, les encours de l'épargne solidaire atteignaient en France, un peu plus de 3 milliards d'euros. Ce secteur ne connaît pas la crise et permet la création d'emplois, de logements sociaux, le développement des pays du Sud et de l'Est et le développement de projets environnementaux.

Afin d'affiner ces informations et approfondir le sujet très vaste et fort intéressant, n'hésitez pas à visiter les sites : Finansol ; Nef ; Terre de Liens.

CM

PRÉSENTATION DE PEP2A

Pôle Energ'Ethique des Préalpes d'Azur



Le PEP2A est un regroupement de personnes physiques, morales, d'associations, de collectivités locales, dont l'intérêt collectif est de favoriser la transition énergétique sur le territoire du PNR. Elle vise à accompagner la réappropriation de la question énergétique par les habitants, pour les habitants. L'association de préfiguration PEP2A s'est transformée en Société Coopérative d'Intérêt Collectif de forme Société par Action Simplifiée. Cette forme permet de pouvoir faire appel à un financement participatif par souscription au capital de la société dans un fonctionnement coopératif. Aujourd'hui : 55 coopérateurs, dont 2 communes du territoire (Capital rassemblé : 37 700 €).

Les actions de PEP2A sont centrées actuellement sur :

- La sensibilisation des habitants et collectivités à la question énergétique. (Conférences et ciné-débats)
- La participation aux diverses manifestations locales sur le thème de la transition énergétique.
- La recherche et étude de toits pouvant porter une installation photovoltaïque, négociation avec les propriétaires, financement, réalisation et exploitation de l'installation pendant 20/25 ans (un loyer, des travaux ou une installation solaire en autoconsommation sont accordés au propriétaire en contrepartie de l'occupation de son toit, l'installation étant remise au propriétaire du toit par la suite).
- La mise en exploitation et le suivi des installations en vente totale d'électricité sur le réseau.

PEP2A bénéficie de l'appui de fortes compétences en interne dans différents domaines techniques, et s'appuie également sur des partenariats solides et variés, aussi bien dans le domaine de l'énergie (ENERCOOP-PACA, Energie Partagée, Centre Observation, Impacts, Energie de l'Ecole des Mines de Sophia-Antipolis) que dans la mise en valeur de l'Économie Sociale et Solidaire (SCIC TETRIS à Grasse), et la diffusion et la remontée d'informations du territoire (le Parc Naturel Régional, son conseil de développement, l'association Terre de Liens et l'association des agriculteurs du Parc), le tissu économique départemental (CCI06 et son Groupe PhotovoltAzur, et autres professionnels de l'énergie) ou régional (Région Provence Alpes Côte d'Azur).

PEP2A va prochainement mettre en service sa première installation sur un toit à Saint-Auban, installation majoritairement financée par les souscriptions de ses coopérateurs. D'autres installations sont à l'étude et devront également être financées par de nouveaux coopérateurs et/ou de nouvelles souscriptions des coopérateurs actuels. PEP2A vise un développement rapide d'installations photovoltaïques d'ici 2021, de façon à assurer un socle de revenu financier à même d'assurer sa pérennité et le lancement de nouvelles formes d'actions (autoconsommation, autres énergies, économies d'énergies, lutte contre la précarité...).

Pour plus de renseignements, consultez le site : <https://pep2a.fr>

CM